

**Compte rendu  
Réunion du Comité des Parties Prenantes**

7 mars 2025

Léko a présenté 2 sujets pour avis aux membres du Comité des Parties Prenantes (CPP).

**1) Réemploi : conditions et critères de l'appel à projet 2025 (pour avis)**

Les conditions et critères sont détaillés dans le support de présentation et présentés à l'oral. Ils ont également été présentés et validés en Comité technique du réemploi en février 2025.

Calendrier (sous réserve d'un accord des pouvoirs publics) :

- 1- Critères validés par les pouvoirs publiques : après le CPP
- 2- Objectif de lancement : MI-MAI.

**Vote pour avis sur les conditions et critères de l'appel à projet réemploi 2025 :**

**Adopté à l'unanimité des membres présents (7) et, des membres ayant délégué leur pouvoir de vote (1).**

**2) Collectivités : conditions et critères de l'appel à projet 2025 (pour avis)**

Les conditions et critères sont détaillés dans le support de présentation et présentés à l'oral.

**Vote pour avis sur les conditions et critères de l'appel à projet collectivités locales 2025 :**

**Adopté à l'unanimité des membres présents (7) et, des membres ayant délégué leur pouvoir de vote (1).**